

BASIC LEARNING

PARCOURS DE FORMATION INNOVANT :

- 6 modules de 15mn, 1h30 au total
- Accessible depuis un smartphone, tablette ou ordinateur
- Contenus interactifs



LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DE L'AIDE À LA PERSONNE

MODULE 1

LES FONDAMENTAUX DE LA LOI DU 2 JANVIER 2002 QUI DÉFINIT LE CADRE PROFESSIONNEL DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Ce module sert à comprendre les règles du jeu pour bien travailler et protéger professionnels et usagers.

1. **Pour garantir la dignité des usagers.** Aider quelqu'un, ce n'est pas lui faire la charité ou un cadeau. C'est un droit pour lui. Connaître la Loi vous permet d'accompagner les gestes du quotidien en protégeant les droits de citoyens des usagers.
2. **Pour vous protéger.** Si vous connaissez bien les règles, vous évitez de faire des fautes graves. Cela vous évite aussi de vous épuiser et vous aide à bien distinguer votre travail de votre vie privée.
3. **Pour donner du sens à votre pratique du métier.** Développer une réflexion éthique en se demandant «Pourquoi je fais ça ?» vous aide à analyser les situations complexes et à prendre des décisions éclairées.

IL PERMET D'EXPLORER :

- les **7 droits fondamentaux** des usagers et les outils qui les garantissent ;
- le rôle et la construction du **projet personnalisé** ;
- les **postures professionnelles** à adopter au quotidien ;
- les repères **éthiques, déontologiques** et les règles liées au **secret professionnel**.

MODULE 2

LA COMMUNICATION ET LA CONSTRUCTION D'UNE RELATION D'AIDE BIENVEILLANTE AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

De la théorie à la pratique, ce module transforme les connaissances en actions concrètes, de la simple discussion à la création d'une vraie relation d'aide.

1. **Pour l'utilisateur :** La personne que vous aidez est souvent fragile ou dépendante des autres. Lui parler avec bienveillance est le meilleur moyen de calmer ses peurs et de rompre sa solitude.
2. **Pour vous, professionnel :** Bien communiquer, c'est établir la confiance, réagir quand la personne refuse un soin et comprendre ce qu'elle ne dit pas. C'est aussi apprendre à protéger votre propre moral pour éviter la grande fatigue.
3. **Pour l'entourage :** Vous faites le lien entre la personne et sa famille. Une bonne entente avec les proches rend votre travail plus facile tous les jours.

IL PERMET D'APPRENDRE À :

- analyser les mécanismes de communication pour identifier l'impact du langage non-verbal dans la relation avec l'utilisateur ;
- ajuster sa posture professionnelle aux émotions de la personne accompagnée pour faire face à la tristesse ou à la colère sans s'épuiser émotionnellement ;
- mobiliser les techniques d'accompagnement spécifique telles que la Validation® ou le toucher relationnel, pour apaiser et sécuriser les personnes accompagnées.

MODULE 3

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Ce module sert à appréhender une approche pluri-professionnelle .

1. **Pour la sécurité de l'utilisateur** : la plupart des accidents ou des erreurs arrivent parce que les professionnels n'ont pas suffisamment communiqué. Savoir travailler ensemble, c'est protéger la personne contre ces risques.
2. **Pour votre propre protection** : connaître les limites de votre métier est essentiel. En ne faisant que ce que vous avez le droit de faire et en prévenant les bonnes personnes quand il y a un problème, vous vous protégez face à la loi et vous gardez la conscience tranquille.
3. **Pour ne pas rester seul** : partager ce que vous voyez et vos difficultés avec vos collègues, permet de prendre du recul. Une équipe soudée est le meilleur remède contre le stress et la fatigue au travail.

IL PERMET D'APPRENDRE À :

- **Coopérer entre professionnels** : identifier les rôles et les limites d'intervention de chaque acteur.
- **Organiser son intervention** pour respecter le planning afin d'assurer une continuité des soins et de l'accompagnement.
- **Identifier et transmettre les informations** importantes et utiles en mobilisant les outils de transmissions.

Maîtriser ce module, c'est comprendre que votre valeur professionnelle ne vient pas seulement de vos gestes techniques, mais aussi de votre façon de vous coordonner avec les autres.

MODULE 4

LES BONNES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES ESSENTIELS ET ORDINAIRES DU QUOTIDIEN

On pense parfois à tort que l'aide à la toilette, la préparation du repas ou l'entretien du linge sont des tâches simples que «tout le monde sait faire». C'est faux.

Dans un cadre professionnel, ces gestes demandent une technicité précise pour :

1. **Garantir l'hygiène et la sécurité** : Éviter les infections, les intoxications alimentaires ou les chutes.
2. **Respecter la personne** : Transformer une toilette en un moment de bien-être et non de gêne ; respecter les goûts alimentaires et les régimes médicaux.
3. **Favoriser l'autonomie** : Ne pas «faire à la place» de la personne ce qu'elle peut encore faire elle-même, mais l'accompagner pour maintenir ses capacités.

CE MODULE PERMET D'EXPLORER :

- l'accompagnement à la **toilette** et à l'**habillement** ;
- l'accompagnement à l'**alimentation** ;
- l'accompagnement à l'**entretien du cadre de vie et du linge**.

MODULE 5

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Accompagner une personne vulnérable, c'est un métier exigeant physiquement, émotionnellement et techniquement. Chaque intervention expose à des risques réels : pour la personne accompagnée, mais aussi pour vous. Hygiène, sécurité, ergonomie, gestes d'urgence : ces compétences sont les piliers d'un accompagnement professionnel, fiable et durable.

Cela vise à :

1. **Préserver la santé des professionnels**, souvent exposés à des risques multiples (chutes, troubles musculo-squelettiques, risques infectieux, risques psychosociaux...).
2. **Assurer un cadre d'intervention professionnel**, conforme aux bonnes pratiques, aux limites du métier et aux recommandations institutionnelles.
3. **Contribuer à la qualité** globale du service rendu.

CE MODULE EST DONC ESSENTIEL POUR :

- développer des réflexes sûrs
- comprendre les risques
- adopter des pratiques protectrices au quotidien, dans tous les environnements d'accompagnement.

MODULE 6

LA PRÉVENTION DES SITUATIONS À RISQUE

Les professionnels de l'accompagnement interviennent quotidiennement auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et/ou des personnes malades. Ces personnes sont souvent plus exposées aux risques variés : chutes, infections, urgences médicales... Un incident parfois mineur peut avoir des conséquences graves. Connaître ces risques c'est pouvoir les anticiper et adapter votre accompagnement pour préserver la sécurité des usagers.

CE MODULE A POUR OBJECTIF D'AIDER À :

- **Mieux comprendre comment un risque apparaît.**
- **Repérer** plus facilement les dangers dans le quotidien des personnes.
- **Adopter les bons réflexes** en cas d'urgence.
- **Alerter efficacement** lorsque la sécurité ou la vie d'une personne est en jeu.

Pour les personnes fragiles et vulnérables, ces événements peuvent avoir des conséquences graves si les bons réflexes ne sont pas adoptés rapidement. Comprendre les risques, savoir les repérer à temps et adopter les premières mesures de sécurité sont donc essentiels.

TARIFS

ACCÈS INDIVIDUEL

99€

LE PARCOURS

ACCÈS MULTIPLE (À PARTIR DE 5)

TARIFICATION ADAPTÉE

NOUS CONSULTER POUR UNE ÉTUDE SPÉCIFIQUE



CONTACTS :

05 65 73 57 91 | 05 65 73 58 01 - formation@e-santeformation.fr
www.e-santeformation.fr - 31 av. de la Gineste, 12000 RODEZ